
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

20 JUIN > 03 JUILLET 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



samedi 24 juin 2023

Concours Waly : les écoliers de Maurice-Barrès récompensés

(217 mots)

Page 5

Les élèves de CE2 de l'école Maurice-Barrès à Richardménénil ont remporté un prix lors du concours national d'expression arti...



lundi 26 juin 2023

Il faut redynamiser le commerce des centres-villes (358 mots)

Page 6

Lors de la dernière séance du conseil communautaire de Moselle et Madon, le vice-président chargé des finances, Richard Ren...



mardi 27 juin 2023

Tout petit marché des producteurs (80 mots)

Page 7

Six commerçants ont animé le marché des producteurs près de la salle polyvalente : légumes, vin de Pulligny, Amandine et so...



samedi 1^{er} juillet 2023

Une exposition photo à la Filoche avec des lycéens très investis (349 mots)

Page 8

Du mardi 4 (vernissage à 14 h 30) au samedi 22 juillet inclus, La Filoche présente l'exposition intitulée Transparence. Réa...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mercredi 21 juin 2023

Des animateurs bientôt recrutés (203 mots)

Page 10

Lors du dernier conseil municipal, trois délibérations étaient à l'ordre du jour. Contrat d'engagement éduc...



mercredi 21 juin 2023

Débats autour du programme d'aménagement durable (233 mots)

Page 11

Le programme d'aménagement et de développement durables (PADD) constituant la pièce maîtresse du plan local d'urbanisme int...



vendredi 23 juin 2023

Cité scolaire inclusive : des « Petits Reporters » à la rencontre des maires (365 mots)

Page 12

Un groupe d'élèves de l'école spécialisée IME de Saint-Nicolas-de-Port et du collège Jacques-Callot a eu une belle opportun...



samedi 24 juin 2023

Le chantier jeunes de l'été se prépare (282 mots)

La municipalité, en partenariat avec PSV Rando, propose un « Chantier Jeunes » du 8 au 13 juillet, avec découverte des lieu...

Page 13



samedi 24 juin 2023

Chali'brunch des 3 Chali' : des parents d'élèves fédérateurs

(373 mots)

Les 3 Chali' regroupent des parents d'élèves des trois écoles. La dynamique équipe de mamans qui compose son comité n'est p...

Page 14



vendredi 30 juin 2023

Résidence pour personnes âgées : les travaux vont bon train

(167 mots)

Il ne reste que quelques travaux à réaliser dans la future résidence pour personnes âgées. À l'intérieur du...

Page 15



dimanche 2 juillet 2023

Les habitants se mobilisent pour une transition écologique

(236 mots)

Mon Village en transition est une initiative du Foyer rural qui permet aux habitants de s'emparer de démarches collectives ...

Page 16

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



lundi 26 juin 2023

Sécheresse : le sud du département en alerte (261 mots)

Les récentes pluies d'orage, si elles ont pu donner l'impression de faire du bien, n'ont en rien enrayeré la baisse des nappe...

Page 18

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Concours Waly : les écoliers de Maurice-Barrès récompensés

Les élèves de CE2 de l'école Maurice-Barrès à Richardménénil ont remporté un prix lors du concours national d'expression artistique Watty 2022-2023.

Le concours, axé sur la transition énergétique, met en avant les réalisations artistiques des élèves primaires de la Communauté de Communes de Moselle et Madon. Grâce au soutien de la Codecom, sept écoles ont intégré le programme Watty dans leurs classes, permettant aux élèves d'apprendre les enjeux de la transition énergétique et de devenir des acteurs du développement durable. Les élèves de l'école Maurice-Barrès ont exprimé leur créativité après avoir

participé à des ateliers de sensibilisation animés par Lorraine Energies Renouvelables, dans le cadre du programme Watty porté par l'éco-entreprise Eco CO2. Cette participation témoigne de l'engagement des écoles locales dans la promotion de la transition énergétique et de la sensibilisation environnementale.

Créativité

Les élèves de l'école Maurice -Barrès se sont distingués par leur créativité et leur implication dans la protection de l'environnement.

Leur prix est une reconnaissance méritée de leurs efforts pour sensibiliser

leur communauté aux économies d'eau et d'énergie. Grâce au programme Watty, ils ont acquis une conscience écologique précoce et sont encouragés à adopter des comportements éco-responsables. ■



L'implication des élèves de l'école Maurice-Barrès au concours Waly a largement contribué à leur succès.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Il faut redynamiser le commerce des centres-villes

Le conseil communautaire de Moselle et Madon veut renforcer le dynamisme des centres-villes. Il s'agit d'abord d'identifier les commerces en friche et de faciliter l'installation de nouveaux commerces. Un agent de développement dédié au commerce va être recruté.

Lors de la dernière séance du conseil communautaire de Moselle et Madon, le vice-président chargé des finances, Richard Renaudin, a présenté la proposition de taxe d'aménagement pour l'année 2024. Elle a été adoptée à la majorité, avec quatre abstentions. Selon la proposition votée, le taux de la taxe d'aménagement pour l'année 2024 sera fixé à 5 % sur l'ensemble du territoire de Moselle et Madon.

Cependant, il convient de noter que les communes de Bainville-sur-Madon, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maizières, Maron, Neuves-Maisons, Thélod et Viterne, verront certains de leurs secteurs soumis à un taux majoré. La délibération précise également que seront exonérés à 100 % de la taxe d'aménagement les abris de jardin, pigeonniers et colombiers d'une surface inférieure à 15 m².

Recrutement d'un agent de déve-

loppement dédié au commerce

Le conseil communautaire a par ailleurs validé les orientations visant à renforcer le dynamisme des centres-villes de la communauté de communes. Plusieurs objectifs ont été adoptés, notamment identifier les locaux commerciaux en friche ou en passe de le devenir et faciliter l'installation de nouveaux commerces. Un fonds d'aides à l'investissement sera mis en place afin d'accompagner les commerçants dans le cadre de mise aux normes d'accessibilité, de rénovation énergétique et de rénovation de façades.

Un agent de développement économique dédié au commerce sera recruté sur une durée de 3 ans. Il sera chargé de réaliser un diagnostic des commerces de centre-bourg et d'accompagner les commerçants dans leurs projets de développement ou de transmission.

Favoriser la mobilité douce

Les élus ont également approuvé l'avenant au marché de travaux pour la liaison de la piste cyclable entre Maron et Neuves-Maisons. Cette initiative vise à encourager la mobilité douce et l'utilisation des vélos sur le territoire avec la réalisation d'une voie verte qui complète le maillage des voies existantes. ■



D'abord identifier les commerces en friche ou en passe de l'être. Photo Lionel Vadam



Tout petit marché des producteurs

Six commerçants ont animé le marché des producteurs près de la salle polyvalente : légumes, vin de Pulligny, Amandine et son fromage de chèvre de Chaligny, miel, Catherine avec son entreprise zéro déchets créations, la ferme des Salines de Crévéchamps. La Covalom (collecte, recyclage, valorisation des déchets) a quant à elle présenté les nombreuses solutions pour nos déchets, sous forme d'un jeu. ■



Apprendre sous forme de jeu à trier ses déchets.



Une exposition photo à la Filoche avec des lycéens très investis

Dans le cadre d'un projet comptant pour l'obtention de leur bac pro, des élèves du lycée La Tournelle, aidés de leurs enseignants, d'un artiste photographe, de l'équipe de la Filoche, de celle des Petits Frères des Pauvres, ont préparé une expo photo.

Du mardi 4 (vernissage à 14 h 30) au samedi 22 juillet inclus, La Filoche présente l'exposition intitulée Transparence. Réalisée par les élèves de 1^{re} bac pro ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) option en structure (Faïza Boumedine et Jennifer Davignon enseignantes) et à domicile (Mmes Jabri et Roger, M. Demard enseignants), l'exposition s'inscrit comme démarche de projet dans le cadre de l'épreuve « chef-d'œuvre » du baccalauréat qui se déroule en 1^{re} et en Terminale.

Production pluridisciplinaire, ce chef-d'œuvre est le fruit d'un travail collaboratif entre les élèves « créateurs d'art » du lycée professionnel régional La Tournelle, les bénéficiaires et bénévoles de l'association des Petits Frères des Pauvres de Nancy, l'artiste photographe Baptiste Cozzupoli et la chargée de program-

mation à la Filoche Johanna Cuvillon.

L'objectif général du projet est de favoriser un lien intergénérationnel entre les élèves et les bénéficiaires de l'association, afin de mettre en lumière la capacité d'écoute et d'observation nécessaire dans l'accompagnement de la personne âgée isolée au travers de la transmission et des émotions en photographiant un instant de sa vie.

L'expo de A à Z

Les différents partenaires se sont retrouvés pour une visite de la structure et une visite du lycée professionnel. Puis deux rencontres ont eu lieu avec l'artiste photographe, qui a présenté son métier, et la chargée de programmation, qui a expliqué comment organiser une exposition photos. Ont suivi deux séances photos pour chaque classe, leur sélection (15

photos) et la rédaction de chaque cartel.

Afin de promouvoir l'exposition, les élèves ont réalisé l'affiche ainsi que des flyers, communiqués par mail à leurs structures de stages (EHPAD, ADAPA...), à leurs parents, au personnel et aux élèves du lycée, et distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. ■



Quelques élèves « créateurs d'art ».

Exposition visible aux horaires d'été de la Filoche.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Des animateurs bientôt recrutés

Lors du dernier conseil municipal, trois délibérations étaient à l'ordre du jour.

Contrat d'engagement éducatif.

Le conseil municipal décide d'adopter les propositions du maire, à savoir revaloriser les salaires des personnels CEE à compter du 1^{er} juin 2023 pour compenser l'augmentation actuelle du coût de la vie, inscrire au budget les crédits correspondants et créer 5 emplois non permanents, et recruter 5 contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'anima-

teur à temps complet de 35 heures hebdomadaires pour une durée maximale de 3 semaines à chaque période de vacances scolaires (hors vacances d'été) et pour chaque chantier jeunes en 2023 et de 4 semaines maximum pour les vacances d'été.

Numérotation de voirie. Dans le cadre d'une mise à jour du cadastre, le propriétaire de la parcelle AH 59 souhaite modifier son entrée d'habitation ; afin de permettre aux nouveaux occupants des lieux d'avoir une adresse correspondant à leur

nouvelle entrée, le conseil municipal accepte d'attribuer un nouveau numéro de voirie, à savoir 22^{bis} rue Jean-Jaurès.

Attribution de deux logements situés au groupe scolaire. Le conseil municipal accepte de louer les deux appartements libres au groupe scolaire rue Raymond-Gérard.

Les loyers sont fixés à 430 € et 502,59 €. ■



Débats autour du programme d'aménagement durable

Le programme d'aménagement et de développement durables (PADD) constituant la pièce maîtresse du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Jean-Marc Dupon expose les objectifs poursuivis par la communauté de communes Moselle et Madon. Les cinq orientations ayant pour objectif de développer et protéger le territoire, ses habitants et ses richesses naturelles ont été débattues.

Parmi les remarques : pourquoi n'indique-t-on pas que Viterne possède un groupe scolaire « maternelle primaire » ? Quelle conséquence aurait la présence de chauves-souris en zone Haute-Ruelle ? Comment garantir et mesurer la sauvegarde du végétal existant dans la forêt, les ver-

gers ?

Au bout de deux heures, le maire met au vote la nouvelle rédaction du PADD : abstentions 9, contre 2.

Nouveaux tarifs

Occupation du domaine public par un commerce ambulant : 110 € par an révisable tous les 2 ans ; les affouages et fonds de coupes pour la saison 2023 sont fixés à 110 €.

Se renseigner en mairie pour les tarifs de location de terrains à l'ancienne décharge pour stocker le bois à partir du 1^{er} janvier 2024, de concessions, columbarium et jardin du souvenir.

Les demandes de subventions pour les travaux de rénovation de la façade et d'isolation des combles perdus de la salle polyvalente, et énergétiques du groupe scolaire ont été votées à l'unanimité. ■



En premier, amélioration de l'isolation du bâtiment notamment sur la toiture. En second, changement de la chaudière fuel.



Cité scolaire inclusive : des « Petits Reporters » à la rencontre des maires

Un groupe baptisé « Les Petits Reporters » de l'école spécialisée IME et du collège Jacques-Callot a interviewé les maires de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincent au sujet la cité scolaire inclusive qui prendra bientôt place en Moselle et Madon.

Un groupe d'élèves de l'école spécialisée IME de Saint-Nicolas-de-Port et du collège Jacques-Callot a eu une belle opportunité d'interviewer Pascal Schneider maire de Neuves-Maisons et Yannick Hellak maire de Pont-Saint-Vincent.

Les membres de ce groupe, baptisé « Les Petits Reporters », ont saisi cette occasion unique pour en apprendre davantage sur la cité scolaire inclusive qui prendra bientôt place en Moselle et Madon.

L'échange captivant entre les élèves et les deux maires a eu lieu devant le site futur de la cité scolaire inclusive. L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser les élèves à l'importance d'une éducation inclusive et de leur faire découvrir les tenants et aboutissants de ce projet ambitieux.

Dix questions pertinentes

Les « Petits Reporters » se sont préparés minutieusement à cette interview, en listant dix questions pertinentes portant sur le projet.

Ils ont montré du professionnalisme en interrogeant les maires sur les aspects clés de la cité scolaire inclusive. Parmi les questions posées, on peut citer : « Quels seront les élèves concernés dans cette future cité ? », « Pourquoi voulez-vous créer cette cité ? »

Les élèves se sont également intéressés aux détails pratiques du projet, tels que les infrastructures prévues et le fonctionnement de l'établissement. Les maires ont répondu avec enthousiasme et ont partagé leur vision de la cité scolaire inclusive. Ils ont souligné l'importance de l'inclusion dans l'éducation et ont mis en avant leur engagement à créer un environnement où chaque élève peut

s'épanouir quelles que soient ses différences.

L'échange a été une véritable source d'inspiration pour les « Petits Reporters ». Ils ont réalisé l'impact positif que peut avoir une éducation inclusive sur la vie des élèves et ont pris conscience de l'importance de promouvoir l'inclusion dans leur communauté. ■



Des élèves de l'école spécialisée IME de Saint-Nicolas-de-Port et du collège Jacques-Callot ont eu l'opportunité d'interviewer Pascal Schneider maire de Neuves-Maisons et Yannick Hellak maire de Pont-Saint-Vincent sur l'importance de la future cité scolaire inclusive.



Le chantier jeunes de l'été se prépare

Un chantier jeunes se déroulera du 8 au 13 juillet. Il aura pour objectif de rendre praticable le sentier Sainte-Barbe qui rejoint les vergers depuis la rue Mairesse. Il s'intègre dans un grand projet pluriannuel.

La municipalité, en partenariat avec PSV Rando, propose un « Chantier Jeunes » du 8 au 13 juillet, avec découverte des lieux et activité tir à l'arc offerte par le club. Celui-ci est le prélude d'un grand projet pluriannuel sur le thème de la redécouverte et du nettoyage des sentiers communaux. Pour cette première édition, il concernera le nettoyage de deux sections d'accès aux vergers.

En amont du chantier jeunes, quelques bénévoles de PSV Rando, PSV Animations, et des élus de la commission jeunesse se sont retrouvés mercredi 14 juin au matin pour préparer le terrain. Il aura fallu des tronçonneuses, débroussailleuses, cisailles et de la bonne huile de coude pour rendre le sentier Sainte-Barbe

praticable.

Les jeunes ne pouvant pas manipuler des engins motorisés, il fallait donc anticiper et tronçonner de nombreux arbres tombés en travers du chemin, cisailer quelques branches dangereuses, couper les diverses grandes plantes envahissantes.

Une section panoramique

Les jeunes auront encore beaucoup à faire pour rendre agréable cette portion de sentier qui rejoint les vergers depuis la rue Mairesse.

Pour information, en plus d'une rencontre intergénérationnelle, ce grand projet pluriannuel a pour but de redéfinir une section intra-muros (sen-

tiers et ruelles envahis par la végétation) en utilisant les intérêts patrimoniaux de la ville, puis d'ouvrir une section panoramique sur le front de côte occupé par des vergers à l'abandon et d'en réaliser un balisage. ■



Le sentier Sainte-Barbe sera au centre du chantier jeunes de l'été 2023.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Chali'brunch des 3 Chali' : des parents d'élèves fédérateurs

Les parents d'élèves des trois écoles qui constituent l'association Les 3 Chali' ont eu raison d'innover. Leur premier Chali'brunch a été un succès avec un p'tit déj, un pique-nique et beaucoup de jeux. Une soixantaine de personnes y ont participé.

Les 3 Chali' regroupent des parents d'élèves des trois écoles. La dynamique équipe de mamans qui compose son comité n'est pas à court d'idées pour créer des occasions de rassembler les familles. Dimanche 18 juin c'était le Chali'brunch, une première. Car si l'édition 2022 avait dû être annulée en raison d'une mauvaise météo, cette fois, le soleil était au rendez-vous et les animations se sont déroulées jusqu'à 14 h à l'ombre des arbres de la mairie.

Le comité offrait aux participants dès leur arrivée à partir de 10 h, un des croissants primés de la boulangerie de la commune accompagné de boisson. À midi, pique-nique tiré du sac. Entre ces occupations vitales, pause loisirs avec les passionnants jeux en bois de la ludothèque de la Filoche. Ses deux animatrices, Émeline et Céline, les avaient installés et avaient monté tentes et transats, expliquant les règles et encourageant les joueurs

tout au long du Chali'brunch.

Soutenus dans leur projet

« Que c'est bien d'avoir accès aux jeux de la Filoche ! Ils nous ont dit oui immédiatement et sans réserve quand nous leur avons fait part de notre projet. La mairie aussi nous soutient, on nous prête la salle polyvalente, le maire et deux adjointes sont venus nous voir ce matin. Nous nous sentons accompagnées dans notre projet qui est de créer du lien entre les familles des enfants. Aujourd'hui elles se rencontrent dans un moment convivial et sans tensions », sourit Clémentine Bogard, présidente des 3 Chali'.

Soixante participants avaient répondu à l'appel, « c'est bien pour une première fois. Notre but, c'est de réitérer tous les ans et que cela attire de plus en plus de monde ! », conclut la présidente.

En pratique

Prochaine date des 3 Chali' : la fête d'Halloween, le samedi 28 octobre.

Contact pour renseignements ou adhésion (5 €) : les3chali@gmail.com ■



Le moment de rencontre entre familles d'écoliers fut convivial et sans tensions, sous les arbres de la mairie, avec l'accompagnement de la ludothèque de la Filoche.



Résidence pour personnes âgées : les travaux vont bon train

Il ne reste que quelques travaux à réaliser dans la future résidence pour personnes âgées.

À l'intérieur du bâtiment, carreleurs, électriciens, plombiers et peintres s'activent pour permettre l'accueil des premiers locataires de la résidence du Lion d'or à l'automne.

À l'extérieur, l'aménagement de l'arrière du bâtiment a repris par la pose de la pergola sur douze piliers en béton. Celle-ci, fabriquée par la métal-

lerie Gérard d'Éloyes est constituée de six poutrelles de 15 mètres de long en acier profilé. Leur mise en place a nécessité l'utilisation d'un imposant camion-grue équipé d'un bras de 30 mètres, installé sur la place Lucette-Ditsch, bras qui a permis de déposer en douceur ces poutrelles en les faisant passer au-dessus des jardins.

À l'automne, des plantes grimpantes seront plantées au pied des piliers pour habiller la pergola. Cet espace à l'arrière du bâtiment sera un véri-

table puits de fraîcheur car il sera généreusement végétalisé. ■



Mise en place d'une pergola.



Les habitants se mobilisent pour une transition écologique

Mon Village en transition est une initiative du Foyer rural qui permet aux habitants de s'emparer de démarches collectives ou individuelles pour créer une dynamique de transformation, de transition écologique.

La première opération, Biodiversité'haie, est un succès ; 70 personnes accompagnent la démarche, soit 10 % de la population, pour la création d'une haie avec la plantation de 200 arbustes.

Pour développer cet essai sur d'autres parcelles, une sensibilisation des scolaires est prévue en septembre. Une formation à la transplantation, la greffe est à l'étude.

Avec la commune, qui possède 62 hectares de pâquis, et le monde agricole, il est possible d'étendre le projet, voire de devenir famille d'accueil d'un arbuste pendant sa première phase de croissance.

Les prochains objectifs sont aussi de valoriser les coteaux et chemins. Un groupe de travail a déjà commencé un bilan, qui sera complété à l'automne.

Une des démarches abordées est le traitement des déchets ménager. À côté du compostage individuel, un ou plusieurs points de collecte sont à étudier, avec la mairie et l'intercommunalité.

Si la mobilité n'a pas été abordée, d'autres sujets ont également été débattus : le photovoltaïque, la méthanisation. Le public intéressé peut se rapprocher des acteurs via le Foyer rural ou la page Facebook créée pour le projet : « Mon village en transition Frolois ». ■



Un début prometteur pour la démarche de transition, accompagnée par 10 % des villageois.



ACTUALITÉS DIVERSES

Sécheresse : le sud du département en alerte

Les récentes pluies d'orage, si elles ont pu donner l'impression de faire du bien, n'ont en rien enrayer la baisse des nappes phréatiques. La préfecture de Meurthe-et-Moselle vient de placer tout le sud du département en situation d'alerte à la sécheresse.

Cela implique de ne plus laver sa voiture en dehors des stations de lavage, de ne plus remplir de piscine (sauf dérogations), de ne plus nettoyer les espaces extérieurs (sauf par une entreprise privée ou une collectivité) et de ne plus arroser les pelouses, jardins et potagers, espaces publics ou privés, ni les terrains de sport entre 10 h et 18 h.

Des feux de la Saint-Jean interdits

Le niveau d'alerte succède au niveau

vigilance, décrété le 15 juin, soit il y a à peine plus d'une semaine, et précède le niveau d'alerte renforcée, qui prévoit des mesures encore plus drastiques.

Un site internet officiel (ssmecologie.shinyapps.io/EauSec54/) permet de connaître les restrictions selon sa commune.

Cette évolution va de pair avec des mesures préventives contre les départs de feu, au vu de la sécheresse de la végétation : jusqu'au 30 juin, aucun feu de la Saint-Jean, de feux festifs ou barbecues, de tirs de feu d'artifice (sauf par des artificiers qualifiés) ou de lâcher de lanternes volantes n'est autorisé. Le brûlage des déchets végétaux est également interdit.

Il paraît fort probable, au vu des prévisions météo très ensoleillées, que ces mesures soient amenées à être renouvelées. ■



La Moselle, à la hauteur de Pont-Saint-Vincent, en 2019. Photo Patrice Sau-court

par Julien Bénéteau

